

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du Vendredi 10 juillet 2020

La lettre de convocation suivante a été adressée à Mesdames et Messieurs les Conseillers le 3 juillet 2020. Mesdames et Messieurs les Conseillers sont convoqués à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le vendredi 10 juillet 2020.

ORDRE DU JOUR :

- I. **APPROBATION DU PV DU 26 JUIN 2020**
- II. **ÉLECTION DES GRANDS ÉLECTEURS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES**
- III. **QUESTIONS SCOLAIRES**
- IV. **MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS**
- V. **QUESTIONS - INFORMATIONS DIVERSES**
- VI. **PROCHAINE RÉUNION**

Présents ou représentés : Sylvain BARREAUD (pouvoir à B MOREAU), Bernard MOREAU, Mathieu BOURRIER, Francis BORDET, Marie NEVEUR, Chantal WALLON-PELLO, Fabrice CAZAVANT, Jérôme TISSIDRE, Olivier BURY (pouvoir à J TISSIDRE)

Absents : Cathie GUIBERTEAU, Jeannick GUILLOT, Laurence PACAUD, Stéphane TRIFILETTI, Pauline REINACHTER, Aline CHIAPPERO

Secrétaire de séance : Chantal WALLON-PELLO

I. APPROBATION DU PV DU 26 JUIN 2020

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 26 juin 2020 a été approuvé à l'unanimité.

II. ÉLECTION DES GRANDS ÉLECTEURS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Vu le code électoral et notamment ses articles L 280 à L 293 et R 131 à R 148,

Vu le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des Sénateurs,

Vu la circulaire n° INTA2015957J du 20 juin 2020 du Ministre de l'Intérieur relative à la désignation des délégués des Conseils Municipaux et de leurs Suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral DCC-BRGE fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et suppléants des Conseils Municipaux en vue de l'élection des Sénateurs de la Charente-Maritime, Après installation du bureau, le Premier Adjoint au Maire a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs. Il a rappelé qu'en application des articles L288 et R133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours.

Sont élus délégués au 1^{er} tour : Sylvain BARREAUD, Cathie GUIBERTEAU, Bernard MOREAU

Sont élus suppléants au 1^{er} tour : Francis BORDET, Jeannick GUILLOT, Mathieu BOURRIER

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide ces résultats.

III. QUESTIONS SCOLAIRES

1) Compte-rendu du Conseil d'école du 29 juin 2020

Madame Varoqui, directrice de l'Ecole de Port d'Envaux a fait un rappel des différentes périodes de la crise sanitaire liée à la COVID 19.

L'équipe enseignante a dû s'adapter avec des délais très courts.

Madame Varoqui a adressé ses remerciements aux Elus, aux Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) et aux Parents pour leur confiance et leur soutien ainsi qu'aux agents pour leur faculté d'adaptation.

La rentrée du 22 juin a été très positive et l'outil informatique BENELU a été performant et très utilisé.

Les effectifs prévus pour la rentrée prochaine sont de 60 élèves à Port d'Envaux et 46 à Crazannes.

Un goûter sera offert par l'APE aux enfants et à leurs parents le mardi 1^{er} septembre 2020.

Les parents ont apprécié le travail réalisé par les Enseignants et la Municipalité durant la période de la crise sanitaire liée à la Covid 19.

Un projet Voile à Port d'Envaux avec l'Ecole d'Archingeay est planifié du 21 au 28 septembre pour les 9 élèves de CM2.

2) Travaux d'été de l'école

Une réunion s'est tenue le 2 juillet 2020 afin de définir les différents travaux à réaliser pendant la période des vacances scolaires.

- Pour les classes élémentaires :

- Réalisation d'étagères et caisses de rangement,
- Isolation de la classe verte,
- Mur à crépir,
- Remise en peinture d'un plafond suite à une fuite,
- Rafraîchissement du préau et des façades de l'école et de la garderie,
- Recalage du châssis de la porte de la garderie,

- Pour la maternelle :

- Recouvrir le sol avec un lino plus clair dans la classe de madame Varoqui,
- Réaliser l'ouverture à distance du portail,
- Réaliser l'isolation du dortoir,
- Enlever la marche devant les urinoirs,
- Changer les fenêtres côté vestiaire,
- Repeindre le bas des murs extérieurs,
- Enlever une racine dangereuse,
- Mettre une serrure à la salle de jeux.

IV. MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS

1) Manifestations passées

Mois	Association	Manifestation	Date	Commentaires
Juin	Rugby	Assemblée Générale	26	19h au local

2) Manifestations à venir

Mois	Association	Manifestation	Date	Commentaires
juillet	Mairie CD Voile 17	Initiation Paddle	11	A partir de 10h, par créneaux de 8 personnes. Sur réservation à la Mairie
	Panloy	Soirées hantées	15, 21 et 28	21h Réservez obligatoire en ligne. 15 € adultes, 12€ en dessous de 12 ans
		Cluedo géant	23	21h : Un meurtre a été commis à Panloy. A vous de mener l'enquête et d'essayer de trouver le coupable. 25€ sur réservation, durée 3h
Août	Lapidiales	Merci aux soignants	1er au 13	Taille d'un mégalithe sur le site
	Panloy	Soirées hantées	11, 18 et 26	21h sur réservation
		Cluedo géant	13	21h : Un meurtre a été commis à Panloy. A vous de mener l'enquête et d'essayer de trouver le coupable. 25€ sur réservation, durée 3h
		Festival d'Art Vivant	15	Dès 14h30 venez découvrir en famille 4 spectacles, baladez-vous dans le parc du château au gré des concerts. 16h à 17h concert de harpe conté par Marianne Lecler, 17h30 à 18h danse contemporaine par la troupe de Julien Gaillac, chorégraphe, 18h30 à 19h30 Théâtre : jeu de massacre d'après le Misanthrope de Molière par la compagnie Equipages, 20h à 21h Récital de piano par Alice Rosset. Venez avec votre pique-nique.
Lapidiales	Merci aux soignants	22 août au 13 sept	symposium organisé sur le site des Lapidiales par 6 sculpteurs sur le thème " Merci aux soignants"	

Aucune manifestation organisée par les FOUS CAVES ne se tiendra cet été.

V. **QUESTIONS – INFORMATIONS DIVERSES**

1) Etat d'urgence sanitaire

L'état d'urgence a été levé le 10 juillet 2020 à minuit mais les nouvelles mesures ne sont pas connues à ce jour.

2) Remplacement du défibrillateur de la salle des fêtes

Considérant la nécessité de remplacer le défibrillateur de la salle des fêtes,
Considérant le devis de Cardiac science d'un montant de 1313 € HT,

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité, pour la signature de ce devis.

VI. **PROCHAINE RÉUNION**

Vendredi 21 Août 2020 à 19h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.
Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

MOREAU

BOURRIER

BORDET

NEVEUR

WALLON PELLO

CAZAVANT

TISSIDRE